

EVALUATION DES CAPACITES FINANCIERES DES ACTEURS ET DE L'ADEQUATION DES INNOVATIONS VERTES AU MARCHE : CAS DU CAMEROUN ET REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Evaluation des Capacités financières des Eco-innovateurs au Cameroun et en RDC

Derrière chaque innovation verte, il y a une équation économique à résoudre : comment survivre et croître dans un environnement où le financement est rare, instable et souvent inaccessible ? cette étude se plonge au cœur des réalités financières des éco-innovateurs du Cameroun et de la RDC. Il révèle des projets portés à bout de bras par leurs fondateurs, confrontés à l'informalité, à une solvabilité fragile, à des niveaux de rentabilité hétérogènes, parfois même à des bénéfices négatifs. L'étude ECAFI 2024 met en lumière l'urgence de repenser en profondeur les modèles de financement et les cadres institutionnels pour transformer des initiatives isolées en moteurs puissants de la transition industrielle verte.



L'analyse met en évidence les différences structurelles dans le financement et le soutien institutionnel des systèmes d'éco-innovation au Cameroun et en RDC, offrant des informations pertinentes pour l'élaboration de politiques visant à renforcer l'entrepreneuriat vert dans des contextes économiques fragiles.

L'étude s'appuie sur des données d'enquête originales et des entretiens approfondis avec des éco-innovateurs afin de mettre en lumière les multiples sources de financement auxquelles ils ont recours (épargne personnelle, soutien familial informel, financement par des donateurs et financement participatif) et les obstacles qui limitent leur accès aux capitaux publics ou privés. Elle examine également l'absence d'instruments financiers structurés adaptés à la transformation écologique et le manque de coordination publique pour aligner l'innovation sur la politique industrielle ou environnementale. Ce faisant, la recherche révèle qui bénéficie d'un soutien et qui reste exclu des cadres nationaux d'innovation, et comment cela nuit à l'émergence d'écosystèmes de production inclusifs et durable

Analyse des coûts de l'éco-innovateur

Lorsqu'ils lancent leurs activités, les éco-innovateurs au Cameroun et en RDC sont confrontés à des coûts initiaux importants, 43,3 % au Cameroun et 46,9 % en RDC citant la phase de production, y compris l'acquisition des matières premières et la transformation, comme l'étape la plus coûteuse financièrement. En comparaison, seuls 6,7 % au Cameroun et 14,3 % en RDC ont identifié la phase initiale de conception et de prototypage comme la plus coûteuse. Ces chiffres

RESULTATS

L'analyse met en lumière trois principales composantes des coûts des projets éco-innovants : les frais de recherche et développement (R&D), les investissements en équipements et intrants, ainsi que les dépenses liées à la certification, au marketing et à la distribution.

Les coûts varient significativement selon le secteur d'activité ; par exemple, les innovations agroalimentaires et cosmétiques nécessitent des investissements accrus en matière d'emballage et de conformité aux normes d'hygiène.

L'absence d'économies d'échelle, due à la nature artisanale de la production et à une diffusion limitée, entraîne une augmentation des coûts unitaires, ce qui nuit à la compétitivité des produits sur le marché.



mettent en évidence une contrainte structurelle majeure : si l'innovation commence par des idées, la plupart des pressions financières se concentrent sur la phase opérationnelle, où l'échelle reste limitée et où les mécanismes de réduction des coûts font défaut. L'incapacité à réaliser des économies d'échelle, en raison de modèles de production informels et d'un accès limité aux équipements, maintient les coûts unitaires élevés et la compétitivité des produits faible.

La certification, la normalisation et le marketing représentent un obstacle majeur à l'accès aux marchés formels pour les éco-innovateurs en RDC et au Cameroun. En RDC, près de 30 % des innovateurs abandonnent leurs démarches de certification en raison des coûts élevés et de la complexité administrative, ce qui pousse plus de 80 % d'entre eux à vendre leurs produits via des circuits informels, sans marquage réglementaire. Les frais liés à l'obtention d'un agrément officiel, tels que les coûts de laboratoire et les taxes, ainsi que l'absence de guichet d'appui unique, rendent la certification souvent inaccessible. Les femmes sont particulièrement touchées, plus de 60 % d'entre elles n'ayant pas les fonds nécessaires pour formaliser leur production. Au Cameroun, 26,7 % des innovateurs citent également ces coûts comme un frein à leur activité, ce qui les contraint à recourir à des canaux de vente informels et limite leur visibilité auprès des acheteurs institutionnels. Par ailleurs, l'instabilité des coûts des intrants, signalée par 46,7 % des répondants au Cameroun et 53,1 % en RDC, aggrave l'incertitude financière, surtout pour ceux qui manquent de réserves ou de sources de revenus diversifiées. Dans ce contexte, la plupart des éco-innovateurs doivent absorber eux-mêmes les fluctuations des coûts, sans soutien financier adéquat.

Mode de financement des éco-innovateurs

■ Mode de financement personnel et informel

Au Cameroun et en RDC, l'éco-innovation repose principalement sur des ressources personnelles. Selon les données présentées, plus de 60 % des éco-innovateurs dans ces deux pays financent leurs activités grâce à leur épargne, aux revenus générés par d'autres activités économiques ou à des sources de financement informel telles que les tontines et le soutien familial, représentant respectivement 33 % et 46,8 % des cas au Cameroun et en RDC. Cette situation est particulièrement observable chez les jeunes entrepreneurs, souvent engagés dans plusieurs activités, qui compensent le manque de soutien institutionnel par des revenus informels. Bien que l'autofinancement soit perçu comme la solution la plus immédiate, il limite considérablement la capacité d'investissement dans des domaines tels que l'équipement, la certification ou l'expansion commerciale. De plus, l'absence de garanties ou de statut juridique formel empêche l'accès au crédit bancaire traditionnel, qui demeure quasi inexistant pour cette catégorie d'acteurs.

En parallèle de l'épargne individuelle, les réseaux familiaux et communautaires représentent une seconde source de financement cruciale, notamment en RDC. Les tontines, les dons et les aides ponctuelles de proches permettent de répondre à certains besoins urgents, tels que l'achat d'intrants ou les frais de transport. Cependant, ces ressources ne suffisent pas à établir une activité économiquement durable. Très peu d'initiatives bénéficient d'un financement externe stable : le soutien d'ONG ou de bailleurs est souvent perçu comme aléatoire, compétitif et difficile d'accès pour les innovateurs non intégrés dans les réseaux institutionnels. Cette forte dépendance à des ressources informelles et précaires maintient la majorité des éco-innovateurs dans un modèle économique fragile, limitant ainsi leurs perspectives de montée en gamme ou d'industrialisation.

● Faible Accès au financement bancaire

L'accès au financement bancaire et public demeure une zone grise pour la majorité des éco-innovateurs au Cameroun comme en RDC, où moins de 5 % d'entre eux parviennent à lever des fonds via le système bancaire classique. Cette marginalité est d'autant plus problématique que plus de 59 % au Cameroun et 65 % en RDC déclarent être en situation active de demande de financement. Cependant, les obstacles sont systémiques : les établissements de crédit réclament des garanties matérielles que les jeunes porteurs de projets souvent sans actifs formels ne peuvent fournir. À cela s'ajoute l'informalité juridique de nombreuses initiatives, ne disposant ni de statuts enregistrés ni de comptabilité fiable, ce qui disqualifie leur éligibilité aux guichets bancaires. Le manque d'une culture financière structurée, renforcé par l'absence d'appui à la formalisation, aggrave cette inaccessibilité. Quant aux dispositifs publics de soutien à l'innovation, ils sont soit absents, soit méconnus, notamment pour les projets à forte valeur environnementale, aggravant ainsi l'invisibilité institutionnelle des éco-innovateurs dans les politiques industrielles.

RESULTATS

Les éco-innovateurs disposent d'une capacité financière initiale limitée. Au cours de la première année, 84 % ont dépensé moins de 1 000 USD en coûts de distribution, révélant ainsi des contraintes budgétaires initiales et une capacité de rayonnement restreinte.

100 % prévoient une augmentation des coûts au cours des trois prochaines années, mais seule une petite partie d'entre eux a accès à des mécanismes de financement ou de crédit externes, l'autofinancement étant la stratégie dominante.

Malgré ces différences, la plupart des innovateurs (plus de 90 %) s'attendent à une croissance de leurs revenus de 20 à 50 %, ce qui témoigne d'un certain optimisme, mais aussi d'une exposition aux risques de sous-capitalisation

La majorité des éco-innovateurs fait face à des bénéfices négatifs liés en majeure partie à un large stock de produits initiaux et à une maîtrise encore imparfaite des processus de production, ce qui accroît les charges sans retour immédiat.





Analyse de solutions alternatives

Malgré un écosystème financier peu inclusif, certaines initiatives alternatives commencent à émerger pour soutenir les éco-innovateurs, notamment sous forme de concours d'innovation, de financement participatif (crowdfunding) ou d'appuis ponctuels de bailleurs internationaux. Ces dispositifs, bien que porteurs d'espoir, restent marginalisés, peu durables et difficilement reproductibles à grande échelle, faute d'ancrage institutionnel et de mécanismes de suivi. Leur présence est davantage observée au Cameroun, où les opportunités de visibilité sont légèrement plus nombreuses, tandis qu'en RDC, les innovateurs demeurent encore largement isolés et peu connectés aux réseaux d'accompagnement. Ce constat met en lumière une faiblesse structurelle majeure : l'absence de cadre institutionnel dédié à l'éco-innovation. L'étude plaide ainsi pour une structuration forte et cohérente de l'écosystème d'appui, à travers la création de guichets unifiés d'accompagnement, la mise en place de fonds verts, de dispositifs de microcrédit écologique ou de garanties publiques, mais aussi par l'intégration systématique de l'éco-innovation dans les stratégies industrielles et environnementales.

Analyse de la performance des éco-innovateurs

La performance des éco-innovateurs dans les deux pays s'observe d'abord à travers leur capacité à répondre à des problématiques locales, malgré des moyens limités. Le document souligne que plusieurs éco-innovations, bien que portées par de jeunes entrepreneurs ou des structures informelles, proposent des solutions concrètes à des enjeux environnementaux (gestion des déchets, valorisation énergétique), sociaux (autonomisation des communautés, emploi des jeunes) et économiques (production locale, réduction des importations). En particulier, les innovations orientées vers l'agroalimentaire, l'énergie et les cosmétiques se révèlent les plus dynamiques, en raison de leur ancrage dans des besoins quotidiens.

Cependant, cette dynamique reste fragile. L'évaluation de la performance montre que beaucoup de projets sont encore au stade de prototype ou peinent à atteindre le marché formel. Au Cameroun, certains projets parviennent à entrer dans une phase d'expansion, comme le montre la proportion d'innovateurs sollicitant des financements pour élargir leurs activités, mais cela reste marginal. En RDC, la plupart des initiatives sont encore en phase d'amorçage, marquées par des expérimentations à faible échelle et une dépendance à l'autofinancement. Le manque de suivi formel des performances (chiffre d'affaires, emplois créés, impact environnemental quantifié) rend difficile une évaluation précise du succès entrepreneurial, mais les entretiens qualitatifs rapportés dans le rapport témoignent d'une volonté forte d'ancrer ces innovations dans le tissu économique local.

Enfin, un aspect crucial de la performance réside dans la résilience de ces acteurs face aux contraintes systémiques. Malgré l'absence de politiques de soutien structurées, les éco-innovateurs réussissent à suivre des trajectoires autonomes en combinant capital social, innovation frugale et engagement communautaire. Cependant, le rapport indique que leur contribution reste encore peu reconnue dans les cadres institutionnels. Le manque d'indicateurs de performance standardisés au niveau national freine leur intégration dans les politiques industrielles et environnementales. Néanmoins, le potentiel de transformation économique représenté par ces initiatives est indéniable. Pour en maximiser l'impact, il serait crucial d'instaurer des mécanismes d'accompagnement adaptés, comme le mentorat, la simplification administrative et le financement à impact, afin de renforcer leur performance et favoriser leur passage à l'échelle.

Analyse de la rentabilité des éco-innovateurs

L'analyse de la rentabilité des éco-innovateurs révèle une phase initiale critique caractérisée par des bénéfices négatifs, principalement dus à un stock initial important de produits non écoulés ainsi qu'à une maîtrise encore imparfaite des processus de production et des coûts. Cette situation engendre des charges élevées qui surpassent les recettes, freinant la génération rapide de profits dans les premiers temps. Ce constat est particulièrement marqué dans les secteurs à forte intensité de capitaux, tels que l'agriculture, l'énergie, le textile et la construction, où les coûts fixes liés à l'acquisition d'équipements spécialisés et à la conformité réglementaire représentent un obstacle majeur à la rentabilité immédiate.

Sur le plan quantitatif, la majorité des innovateurs (65,38%) au Cameroun déclarent des coûts de production supérieurs à 4,5 millions de francs CFA, traduisant l'importance des besoins financiers initiaux pour la mise sur le marché. En RDC, une proportion importante d'innovateurs en phase d'amorçage se finance principalement par autofinancement, illustrant un stade plus précoce de développement avec des capacités financières plus limitées. Malgré ces difficultés, une hausse progressive des ventes est observée au fil des trois premières années, notamment dans les secteurs des cosmétiques, de la gestion des déchets et de l'agriculture.

IMPLICATIONS

Au Cameroun et en RDC, les résultats impliquent la nécessité de :

- **Mettre en place un accompagnement technique et managérial** pour améliorer la rentabilité et la maîtrise des coûts ;
- **Renforcer les secteurs émergents** à faibles barrières pour encourager l'inclusion ;
- **Intégrer l'innovation verte dans les politiques industrielles et environnementales** pour mieux cibler les soutiens publics, favoriser le passage à l'échelle des innovations prometteuses et valoriser les acteurs locaux dans la transition écologique.
- Les gouvernements devraient entrevoir des stratégies de quota financier qu'ils imposeront aux institutions financières un niveau de financement vert minimale exigible à faire chaque année auprès des jeunes innovateurs d'une certaine tranche d'âge – ce financement vert destiné à l'innovation peut être dit « **Risk Green innovation Fund** ».

